

**Séance régulière du conseil d'établissement
du Centre de formation des Nouvelles-Technologies
tenue le 19 novembre 2025**

Présences :

Élèves	Parent	Personnel	Représentant (C) : Communauté (E) : Entreprises	Direction
Simon Dussuet Hélène Milot	Dominique Larivière	Caroline Castonguay-ABS Nessica Bénêche Linda Lemieux Steven Guertin Ronald Trépanier Daniel Richard -ABS Nathalie Bouchard Annie Tourangeau	Sophie Bédard (C) Gina Bergeron-Fafard (E) - abs, remplacée par Julie D'Amours (E)	Karine d'Alcantara Cédric Doherty

1. Ouverture de l'assemblée

Sophie Bédard ouvre l'assemblée à 17 h 02.

Présentation des nouveaux membres

Sophie Bédard souhaite la bienvenue à Dominique Larivière (membre parent) et aux deux membres absents lors de la première rencontre, Nessica-Christy Bénêche, (membre professionnel) et à Ronald Trépanier (membre enseignant).

Sophie Bédard propose de faire un tour de table afin que les membres se présentent.

2. Parole du public

Ce point est sans effet.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sophie Bédard fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Linda Lemieux D'ADOPTER l'ordre de jour tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité
Résolution n° CE-2526-013**

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 24 septembre 2025

4.1 Adoption

Sophie Bédard propose aux membres de prendre le temps nécessaire pour prendre connaissance du document, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable.

Il est proposé par Steven Guertin D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 24 septembre 2025, tel que rédigé.

**Adopté à l'unanimité
Résolution n° CE-2526-014**

4.2 Suivis : ce point est sans effet

5. Attribution du conseil

5.1 Budget - Modalité de reddition de comptes (Fréquence, forme, date) - Information

Karine d'Alcantara propose aux membres du conseil d'établissement de convenir, ensemble, des modalités de reddition de comptes en trois (3) niveaux :

- Budget initial au mois de juin ;
- État des résultats (revenus/dépenses) dès que celui-ci est disponible (vers octobre) ;
- Budget révisé au mois de janvier.

Tous les membres acceptent ces modalités. Ce processus est transparent et tient compte des orientations et des besoins du centre.

5.1.1 État des résultats - Information

Karine d'Alcantara explique le budget selon trois (3) catégories :

- Catégories autres que mesures conventionnées et investissements ;
- Catégories transférables à 100 % ;
- Autres catégories transférables à 100 %.

Dans le budget de fonctionnement, soit un montant de 340 916 \$ sera retourné au Centre de services scolaire (CS). Ce montant s'explique entre autres par une cohorte en Lancement d'une entreprise en avril 2025, une deuxième cohorte en Retraitement des dispositifs médicaux (RDM) en avril 2025 et le retour d'une somme de 63 000 \$ du ministère de l'Éducation de 2023-2024.

Le Service des ressources financières a élaboré un plan de redressement pour le déficit de 1 333 224 \$. Ce dernier est justifié avec l'implantation du nouveau programme de RDM en partenariat avec Laval, Laurentides et Lanaudière (LLL). Aussi, le nouveau programme en Soutien informatique (réaménagement des locaux, perfectionnement des enseignants, équipements, etc.).

Malgré ce déficit, de façon positive, en 2024-2025, le pourcentage (%) d'abandons a diminué. Ceci vient appuyer la qualité des services pédagogiques offerts aux élèves ainsi que l'implication du personnel. Malgré le surplus financier, tous les services ont été apportés aux élèves et le CFNT répond au marché du travail.

Quant aux fonds spéciaux (G111), ceux-ci ayant été générés par le Marché de Noël, ces sommes sont strictement réservées pour des activités pédagogiques et surtout pour venir en aides aux élèves du CFNT vivant une situation précaire.

La direction précise que comparativement au secteur jeune, la FP est financée en fonction d'un pourcentage d'élèves se rendant à la sanction. Ceci complexifie la prévisibilité budgétaire. Pour y arriver, la direction suggère de suivre de près le nombre d'Élève à temp plein (ETP) et les abandons.

5.2 Cadre d'organisation scolaire – Consultation

Karine d'Alcantara mentionne que la consultation du cadre d'organisation scolaire 2026-2029 revient annuellement. Celui-ci est un document qui représente le portrait démographique actuel et résume les

principaux enjeux quant à l'organisation scolaire. Les membres s'entendent pour ne pas se prononcer puisque les propositions ne touchent pas notre établissement.

Les membres conviennent à l'unanimité de son abstention sur le cadre d'organisation scolaire 2026-2029.

La grille-réponse sera complétée en ligne et systématiquement acheminée au Service de l'organisation scolaire et du transport (SOST) par l'entremise d'Annie Tourangeau, avant le 20 novembre 2025.

5.3 Politique relative à l'admission, à l'inscription et la répartition des élèves dans nos établissements (OS-01) – Consultation

Relativement à cette Politique, la directrice, Karine d'Alcantara présente aux membres du CÉ la consultation même si l'enjeu touchait les secteurs du primaire et du secondaire. La consultation est traitée en ligne, séance tenante. Les membres étaient soucieux d'appuyer cette initiative visant à offrir des projets pédagogiques particuliers inclusifs et accessibles à tous les élèves du secondaire.

Les membres sont « en accord » avec tous les libellés de la consultation OS-01 2025.

6. Information de la direction

6.1 Suivi du budget du CÉ

Karine d'Alcantara propose d'effectuer la reddition de compte tel que décrite dans le tableau ci-dessous :

Budget du CÉ 2025-2026		
Solde du début	775,00	\$
CÉ 24-09-2025 : mini-buffet	-114,98	\$
CÉ 19-11-2025 : mini-buffet	-140,27	\$
CÉ 28-01-2026 : mini-buffet		\$
CÉ 22-04-2026 : mini-buffet		\$
CÉ 03-06-2026 : restaurant		\$
Solde actuel	519,75	\$
Bourse Gala 05-06-2026		\$
Solde final		\$

Karine d'Alcantara réitère que si des frais de transport ou de gardiennage sont nécessaires, le budget du CÉ prévoit et assume ces frais pour les membres.

6.2 Formation obligatoire pour les nouveaux membres ([Lien](#))

Karine d'Alcantara informe les nouveaux membres du CÉ, Dominique Larivière et Nessica Bénéche, qu'une formation est obligatoire. Elle est présentée en différentes et brèves capsules vidéo. Le lien est toujours présent à l'ordre du jour pour faciliter l'accès aux membres.

6.3 Plan d'action du projet éducatif - Gradation des interventions (code de vie)

Cédric Doherty explique que lors de la journée pédagogique du 14 novembre dernier, les enseignants ont constaté qu'un comportement négatif n'est pas perçu au même niveau selon chaque individu. Afin d'arrimer les interventions, une gradation des comportements sur quatre (4) niveaux est utilisée.

L'activité vécue a permis d'établir un vocabulaire commun pour l'ensemble des enseignants.

De plus, les enseignants ont convenu de documenter les incidents afin de centraliser les interventions.

Des outils visuels communs seront créés pour appuyer les interventions.

Karine d'Alcantara précise qu'à compter de janvier 2026, la deuxième phase traitera du bien-être des membres du personnel en améliorant les communications et le travail d'équipe.

6.4 Présenter le site internet du CFNT aux membres

La direction présente sommairement le site du CFNT. Certains membres relèvent quelques anomalies au niveau des liens. Des corrections seront apportées afin que ceux-ci fonctionnent.

6.5 Concomitance

Karine d'Alcantara précise que le projet de la concomitance vise à améliorer la réussite des élèves qui est un des objectifs du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Le comité chargé de l'élaboration de ce nouveau parcours scolaire regroupe tous les paliers de l'organisation du CSSMI (les enseignants, les conseillers en formation/orientation, le SRH, le SOST, le SEA, la FP, etc.) pour une analyse exhaustive des besoins des élèves.

Ce projet vise la double diplomation (secondaire et formation professionnelle (FP)).

Deux parcours seront offerts dès la rentrée scolaire d'août 2026 : Explo-Construction 360° (Construc-Plus) et Vente-conseil (CFNT).

Le début des classes se fera vers 7h50 et sera conjointement orchestré avec l'horaire de l'école St-Gabriel.

En mars 2026 se déroulera une soirée immersive avec des ateliers similaires à l'activité Élève d'un jour.

Finalement, une belle entraide s'effectue au niveau du réseau scolaire, entre autres, avec le partage de documents en provenance d'autres Centres de services scolaires.

7. Questions diverses

7.1 N/A

8. Clôture de la séance

La présidente, Sophie Bédard, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par Linda Lemieux DE LEVER la séance à 18 h 08.

Adopté à l'unanimité
Résolution n° CE-2526-015

La présidente
Sophie Bédard

La directrice
Karine d'Alcantara